



Ville natale de François 1er, la Ville de Cognac est riche d'une histoire et d'un patrimoine qui dépassent le cadre du spiritueux. Située à 45 minutes du Littoral Atlantique, 1h15 de Bordeaux et 3h de Paris, COGNAC, deuxième commune de Charente avec ses 19 000 habitants, est une ville à taille humaine où la douceur de vivre est une réalité.

Apprenti(e) BPJEPs – Animation socio-éducative et Culturelle (H/F)

Vous préparez un BPJEPs (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) spécialité Animation Socio-Éducative et Culturelle en alternance. La Ville de Cognac recrute un(e) apprenti(e) pour la rentrée de septembre 2025 pour un poste de Directeur d'Accueil Collectif de Mineurs (ACM) sur les temps d'accueil périscolaires (matin/midi/soir)

Les missions :

Organiser et évaluer les activités

- Élaborer, mettre en œuvre et évaluer un projet pédagogique adapté aux particularités de l'ACM et en cohérence avec le projet éducatif du territoire
- Conduire et évaluer une action d'animation s'inscrivant dans le cadre d'un projet pédagogique
- Évaluer les moyens nécessaires à la mise en œuvre du projet pédagogique, gérer et administrer les moyens alloués par la Collectivité

Encadrer une équipe dans le cadre d'un accueil collectif de mineurs

- Mettre en œuvre des modalités d'accompagnement de l'équipe dans la conception et la mise en œuvre de démarches pédagogiques
- Gérer les dynamiques de groupe pour le développement de l'action et le respect des personnes
- Mettre en œuvre une organisation de travail collectif au service de l'accomplissement du projet pédagogique

Assurer la sécurité physique et affective des publics accueillis

- Organiser des dispositifs d'accueil collectif et éducatif en tenant compte des contraintes et des ressources contextuelles
- Organiser les espaces et la vie quotidienne pour favoriser l'autonomie des publics et le respect de chacun au sein du collectif
- Accompagner les publics dans la réalisation de leurs projets

Communication

- Accueillir, informer et transmettre toutes les informations utiles aux familles
- Mettre en place des outils de communication

Sécurité

- Appliquer les règles de sécurité et les normes d'encadrement
- Mettre en œuvre les consignes de sécurité en cas d'accident



Ville natale de François 1er, la Ville de Cognac est riche d'une histoire et d'un patrimoine qui dépassent le cadre du spiritueux. Située à 45 minutes du Littoral Atlantique, 1h15 de Bordeaux et 3h de Paris, COGNAC, deuxième commune de Charente avec ses 19 000 habitants, est une ville à taille humaine où la douceur de vivre est une réalité.

Profil :

Savoir-faire	Savoir-être
<ul style="list-style-type: none">• Connaissances techniques d'animation auprès d'un public d'un âge élémentaire et maternelle	<ul style="list-style-type: none">• Capacité de travail en autonomie et en équipe ;• Réactivité, méthode et rigueur ;• Être à l'écoute• Capacité à communiquer et à rendre compte• Polyvalence et adaptabilité• Ponctualité

Pré-requis et conditions d'accès :

- Avoir 18 ans et jusqu'à 30 ans ou plus si travailleur en situation de handicap
- Justifier de 200 heures minimum d'expérience d'animateur/trice ou être titulaire d'un titre ou diplôme de dispense
- Être titulaire d'une attestation de formation secouriste (PSC1, AFPS, PSE2, AFGSU, SST)

Conditions de travail :

- Horaires atypiques
- Poste à temps complet (annualisé 1607 heures) 50 % Ville – 50 % mise à disposition de Grand Cognac (mercredi, petites et grandes vacances)
- Salaire selon le barème de rémunération d'un apprenti

POSTE A POURVOIR AU 1^{er} SEPTEMBRE 2025

Si vous souhaitez faire acte de candidature, votre lettre de motivation et votre curriculum vitae sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire et la Direction des Ressources Humaines, **au plus tard le 1/08/2025** en précisant le poste concerné.

Par courrier : Mairie de Cognac, 68 boulevard Denfert Rochereau, CS 20217, 16111 COGNAC Cedex

Par mail : Service Ressources Humaines : recrutement@ville-cognac.fr

Le jury de recrutement aura lieu entre le 11 et le 22/08/2025.